

# Stationnement payant : la mairie fait marche arrière quai de la Consigne

 3 min

C'est une petite victoire. Depuis une poignée de jours, les bornes orange adossées aux horodateurs du quai de la Consigne, déployées dans le cadre du vaste plan d'extension du stationnement payant en centre-ville, ont été retirées. Le stationnement est passé au tarif vert, donc longue durée, avec possibilité pour les riverains de s'abonner pour 18 €/mois.

« Un choix pragmatique et adapté à notre quartier »

Cette découverte a été accueillie avec un grand soulagement par les riverains et commerçants du quartier. Ils avaient été une centaine, fin octobre, à signer une pétition demandant à la Ville de revenir sur sa décision de passer à l'orange – c'est-à-dire en courte durée – le stationnement du quai de la Consigne, jusqu'ici gratuit. Les habitants réclamaient « un dialogue » avec la Ville, « des solutions durables » (zonage vert) et ainsi la possibilité de souscrire des abonnements...

Ils ont donc obtenu gain de cause. « Cette décision de revenir sur le projet initial pour privilégier un stationnement longue durée avec la possibilité d'abonnement pour les résidents est un choix pragmatique et adapté à notre quartier, commente Guilhem D'Isernia, représentant de la pétition qu'il avait lui-même déposée en mairie. Cette mesure va permettre de répondre aux besoins des riverains. Nous apprécions le fait que la mairie a su réagir rapidement et apporter une solution équilibrée. »

## L'argument du « bug » de la part de la Ville

La Ville, néanmoins, écarte l'idée d'avoir fait machine arrière sur le sujet. Sollicitée, elle avance l'argument d'un « bug » au moment de déployer les

horodateurs. « Il était effectivement prévu que le stationnement devienne payant sur la Consigne, reconnaît-elle dans un premier temps. Compte tenu de la mixité entre commerces et habitations, il était prévu que la zone soit en vert.

Malheureusement, lors du déploiement des horodateurs, elle a été programmée sur un tarif orange. Le bug a été corrigé dans les jours qui ont suivi. »

Si cette décision de basculer en vert le quai de la Consigne plaide plutôt en faveur de sa capacité de discernement, voire de perspicacité, la Ville trouve finalement en ce mystérieux « bug » une justification déroutante. En effet, dès le 17 octobre, plus de deux semaines avant le déploiement, elle annonçait noir sur blanc le passage du quai de la Consigne en orange : « Deux lieux passent en zone orange : une partie de la rue Paul-Bousquet [...] et le quai de la Consigne, en prolongement de la promenade Jean-Baptiste-Marty déjà en zone orange », expliquait-elle dans un communiqué envoyé à notre rédaction. Difficile, donc, d'y voir un « bug » de dernière minute au moment de déployer les horodateurs...

Ces derniers jours, le stationnement sur la voie est passé en zone verte et non plus orange. Si ce revirement fait suite à une pétition, la Ville parle d'une anomalie au moment du déploiement.

Victor Guilloteau

[vguilloteau@midilibre.com](mailto:vguilloteau@midilibre.com)

